

DÉCRET D/2019/.....0210...../PRG/SGG

PORTANT RATIFICATION DE L'ACCORD DE DON ET DE CREDIT POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'ELECTRICITE ENTRE LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE ET L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT SIGNE LE 1ER AVRIL 2019, POUR LES MONTANTS RESPECTIFS DE DIX-HUIT MILLIONS CENT MILLE DROIT DE TIRAGES SPECIAUX (18 100 000 DTS) ET DIX-HUIT MILLIONS CENT MILLE DROIT DE TIRAGES SPECIAUX (18 100 000 DTS) ; CREDIT N°6372-GN / DON N° D426 – GN.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2019/0025/AN du 25 juin 2019, autorisant la ratification ;

Vu le Décret D/2019/.....0209...../PRG/SGG du ..13 JUIL 2019/ portant Promulgation de la Loi L/2019/0025/AN du 25 juin 2019;

DÉCRETE

Article 1^{er} : Est ratifié l'Accord de Don et de crédit pour le financement du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité entre le Gouvernement de la République de Guinée et l'Association Internationale de Développement signé le 1^{er} avril 2019, pour les montants respectifs de dix-huit millions cent mille Droit de Tirages Spéciaux (18 100 000 DTS) et dix-huit millions cent mille Droit de Tirages Spéciaux (18 100 000 DTS) ; **Crédit N°6372-GN / Don N° D426 – GN.**

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le13 JUIL 2019/.....



PROFESSEUR ALPHA CONDÉ